



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

CONTRIBUTION DE LA CONFEMEN A LA 83<sup>ème</sup> SESSION DU  
CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE (CPF)

Par

Monsieur KI Boureima Jacques,  
Secrétaire Général de la CONFEMEN

Paris (France),  
Le 30 mars 2012

- Monsieur le Secrétaire Général de l'OIF, son Excellence le Président Abdou DIOUF ;
- Monsieur Clément DUHAIME, l'Administrateur de l'OIF ;
- Mesdames et messieurs les Représentants personnels des chefs d'État des pays membres de l'OIF ;
- Mesdames et messieurs les responsables des organes opérateurs de l'OIF (TV5 monde, AUF, AIMF, Université Senghor) ;
- Monsieur le Secrétaire général de la CONFESJES ;
- Mesdames et messieurs les représentants des institutions partenaires de l'OIF ;
- Honorables invités, mesdames et messieurs ;

La CONFEMEN voudrait féliciter l'OIF pour la qualité des documents produits et envoyés dans des délais satisfaisants ainsi que pour le respect de son agenda annuel. De manière particulière, je félicite le Secrétaire général, le Président Abdou DIOUF pour son engagement et sa détermination pour la stabilité politique et la paix dans les pays francophones, facteurs fondamentaux pour le développement des systèmes éducatifs et l'épanouissement des millions d'élèves francophones à travers l'école.

Monsieur le Secrétaire général de l'OIF,

Honorables invités,

La CONFEMEN et l'OIF organisent conjointement, du 4 au 7 septembre 2012 à Ouagadougou, au Burkina Faso des assises sur l'enseignement technique et la formation professionnelle. Ce forum regroupera plus de 300 participants de l'espace francophone dont les ministres de l'éducation et les ministres en charge de la formation professionnelle. Cette grande rencontre fera suite aux premières assises francophones qui ont eu lieu à Bamako au Mali en 1998.

La réflexion et les échanges porteront sur le thème : « *Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socio – économique des jeunes ?* ».

L'objectif poursuivi à travers l'organisation et la tenue de ces assises, est la relance et la dynamisation de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels dans les pays francophones, surtout ceux du sud. Cela nécessitera d'établir un bilan des réformes entreprises de 1998 à nos jours dans ce domaine, d'en tirer les leçons et de proposer de nouvelles perspectives.

Les préparatifs de ces assises se déroulent en parfaite symbiose avec l'OIF dans l'esprit et la lettre de la convention – cadre de partenariat de mai 2009. C'est le lieu pour moi de saluer chaleureusement la direction de l'éducation et de la formation de l'OIF pour son expertise et sa constante disponibilité et d'adresser ma profonde reconnaissance à l'Administrateur de l'OIF, Monsieur Clément DUHAIME pour son inestimable soutien.

Egalement, je tiens à remercier la DDC/Suisse, la Coopération du Luxembourg, l'AIMF pour leurs contributions diverses et leur partenariat. Aussi, je remercie le Burkina Faso d'avoir accepté d'abriter ces assises.

Mesdames et messieurs,

Honorables invités,

Le choix de cette thématique qui est nul doute d'actualité, se justifie par les raisons suivantes :

- Toutes les études prospectives basées sur des modèles de simulation économique indiquent une forte croissance économique au niveau de la zone Afrique dans les 10 à 15 années à venir. L'Afrique dispose – t – elle d'un capital humain suffisamment qualifié pour faire face à ce défi de développement économique accéléré qui s'annonce ? Le système éducatif et de formation actuel sera – t – il capable de préparer les ressources humaines en conséquence ?
- Parallèlement à cette croissance économique, il y a une forte croissance démographique. A titre d'exemple, les 25 pays francophones des trois (3) zones d'Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest, du centre et de l'Est plus l'océan indien, membres de la CONFEMEN, totalisaient en 2009 plus de 257 millions d'habitants dont près de 113 millions d'enfants de moins de 15 ans, soit environ 44% de cette population. Ces jeunes sont la plupart scolarisés ou non scolarisés. Ils sont les futurs demandeurs de formation professionnelle en vue de leur insertion socio – professionnelle ;
- Le système d'Enseignement technique et de la formation professionnelle est très peu développé et demeure embryonnaire dans beaucoup de pays du sud surtout au niveau de l'espace francophone du fait de la mauvaise perception que l'on a de ce sous – secteur de l'éducation et de la formation ; il est considéré comme un apprentissage de seconde chance ;
- L'exemple des nouveaux pays émergents, tels que le Brésil, l'Inde, la Corée du sud, l'Afrique du sud devrait constituer des sources d'inspiration pour nos pays francophones ;
- Le chômage d'un nombre important de jeunes diplômés et non diplômés ;
- Les programmes d'enseignement et de formation sont conçus de sorte à orienter la quasi-totalité des jeunes scolaires vers des études supérieures au lieu de les préparer très tôt à l'employabilité dans le secteur économique ;
- L'insuffisance, voire le manque de politiques de développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- La faible implication du secteur privé, principal moteur du développement économique, dans la définition des référentiels de compétences, aggravant ainsi l'inadéquation de la formation professionnelle actuelle par rapport au monde du travail.

Mesdames, messieurs,

Ces éléments factuels qui sont loin d'être exhaustifs, nous recommandent de poursuivre et d'approfondir la réflexion sur cette problématique commune qui est de savoir comment relancer et revaloriser la formation professionnelle en vue d'une meilleure insertion des jeunes dans le tissu économique ?

Un exposé introductif sur le thème principal et trois exposés de cadrage sur des thèmes spécifiques seront faits dans le but de contribuer à l'organisation et à l'orientation des échanges et des débats. Les thèmes spécifiques sont :

- 1°) *Les orientations politiques de l'EFTP*

Il s'agit d'échanger sur la définition du périmètre de l'enseignement technique et la formation professionnelle par rapport aux différents ordres d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) aux formules d'éducation (formelle et non formelle) et aux secteurs économiques (formels et informels). En outre, la réflexion sera menée sur les rôles et les responsabilités des acteurs de l'EFTP, tels que l'Etat, les collectivités locales, les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

- 2°) *La gestion centrale de la formation formelle et informelle*

Les réflexions porteront essentiellement sur l'adéquation quantitative et qualitative entre la formation professionnelle et le marché de l'emploi, l'organisation du dispositif national de formation et les cadres de certification.

- 3°) *Le développement des compétences, une responsabilité partagée.*

A ce niveau, les échanges seront centrés sur le développement des référentiels de compétences en lien avec le marché du travail.

Monsieur le Secrétaire général de l'OIF,

Honorables invités,

La tenue de ces assises sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels constitue à terme une étape importante dans le processus de réforme des systèmes éducatifs des pays francophones du sud. Je saisis cette occasion que nous offre la 83<sup>ème</sup> session du CPF pour solliciter l'appui et l'accompagnement de mesdames et messieurs les représentants personnels des Chefs d'Etat, ici présents afin de porter notre message aux ministres concernés de leurs pays respectifs, bien que des invitations officielles seront faites dans ce sens.

La relance et la dynamisation de l'EFTP dans une nouvelle vision exigent à terme des réformes en profondeur des systèmes éducatifs et de formation des pays du sud, membres de la CONFEMEN.

Je vous remercie.